



Communiqué des agent-e-s de territoriaux de la santé, du social et du médico-social



Luttons ensemble avec les usagers-ères, Pour les Services Publics d'aujourd'hui et de demain Obtenons l'abrogation de la loi de transformation de la Fonction Publique

Fortes des actions menées depuis plusieurs mois en Val-de-Marne et plus globalement sur le territoire national, contre la loi de transformation de la Fonction Publique, une nouvelle mobilisation a été décidée par les unions syndicales (CSD-USD) le 15 juin prochain.

Le 6 août 2019, le gouvernement a acté la phase finale de la destruction de la fonction publique via une vague successive d'article de loi mettant à bat son statut. **Cette loi anéantit toutes les valeurs portées par le statut général de la fonction publique et par les fonctionnaires ! A terme, il deviendra non plus un statut, qui protège, mais un code qui asservit. Défendre le statut des fonctionnaires, c'est défendre les droits des usager-e-s**

Les privatisations et les délégations de services publics sont ainsi facilitées, le droit de grève et les instances du personnel par la fusion de celles-ci sont attaqués, le recours aux contractuel-le-s devient une norme. La rupture conventionnelle concrétise la rupture dans la carrière, l'augmentation du temps de travail, la baisse des effectifs, l'individualisation et le salaire au mérite se généralisent.

Nous avons connu les attaques du code du travail, avec la loi El Khomri et les ordonnances Macron, voici leur pendant dans le public par la loi de transformation de la fonction publique.

La CGT ne se résigne pas et combat fermement les dérives et les attaques contre le statut général des fonctionnaires !

Quand la démocratie sociale est attaquée, quand les pratiques de la gestion publique se rapprochent des gestions d'entreprises du privé, quand le recours aux contractuel-le-s ne cesse d'augmenter quand le mérite devient la règle dans la rémunération et la carrière, quand l'égalité professionnelle femme/homme est abandonnée, ... Pour toutes ces raisons la CGT ne cessera pas le combat !

Emmanuel Macron et son gouvernement mettent en œuvre une LOI, qui ne porte pas l'intérêt général ni des usagers, ni des professionnels.

L'heure est donc à la mobilisation tous et toutes ensemble pour la défense, la reconquête et le développement d'une Fonction publique du XXIème siècle.

Nous appelons l'ensemble des agent-e-s et militant-e-s public/privé à l'action interfédérale qui aura lieu le 15 juin 2021, à 11h devant la préfecture du Val-de-Marne de Créteil, pour remettre les milliers de pétitions signées au préfet exigeant son l'abrogation Et poursuivre à 14h par la manifestation qui aura lieu à Paris.

Il est possible de faire autrement et nous le démontrons par l'ensemble de nos propositions au travers de la campagne 10% : 10% d'effectif en plus, 10% de rémunération en plus, 10% de temps de travail en moins

**NON aux reculs sociaux !
Pour un juste partage des richesses produites
NON à la casse des services publics !**